

LIGUE D'OCCITANIE DE BILLARD

CODE SPORTIF « Billard Carambole »

TABLE des MATIERES

AVANT-PROPOS :	Page 2
CHAPITRE 1 : Généralités	Page 2
Article 1.1 - Dispositions générales	Page 2
Article 1.2 - Organisation des compétitions	Page 2
Article 1.3 - Calendrier	Page 3
Article 1.4 - Inscriptions	Page 3
CHAPITRE 2 : Règles communes	Page 4
Article 2.1 - Joueurs participants	Page 4
Article 2.2 - Tenue sportive	Page 4
Article 2.3 - Forfait et abandons	Page 4
Article 2.4 - Arbitrage	Page 5
Article 2.5 - Classification	Page 5
Article 2.6 - Clubs organisateurs	Page 6
CHAPITRE 3 : Compétitions	Page 7
Article 3.1 - Convocations	Page 7
Article 3.2 - Tournois Qualificatifs (TQ)	Page 7
Article 3.3 - Classement des tournois qualificatifs	Page 8
Article 3.4 - Finales de Ligue	Page 9
Article 3.5 - Compétitions par équipes	Page 9
Article 3.6 - Annexes	Page 9
1) Règlement du 5 Quilles pour la Ligue Occitanie	
2) Organigramme de la commission sportive	
3) Tableau des distances	
4) Tours de jeu	
5) Tableau classement catégories nationales	

AVANT-PROPOS

Le présent Code Sportif est propre à la Ligue d'Occitanie, il annule et remplace le précédent. Il vient en complément du Code Sportif de la Fédération Française de Billard afin de clarifier la gestion des compétitions de la Ligue de Billard Carambole d'Occitanie.

Tout joueur s'inscrivant dans une compétition organisée par la Ligue de Billard Carambole d'Occitanie accepte de respecter le présent Code Sportif.

D'une saison à l'autre, les articles modifiés apparaissent en surbrillance jaune.

CHAPITRE 1 - Généralités

Article 1.1 - Dispositions générales

Le territoire sportif de la Ligue d'Occitanie est découpé en 2 Secteurs regroupant chacun plusieurs Districts :

Le Secteur Est regroupant les Districts Aude / PO et Cévennes d'Oc.

Le Secteur Ouest regroupant les Districts Quercy / Rouergue et Gascon / Tolosan

La Commission Sportive (CS) de la Ligue d'Occitanie (voir composition dans tableau annexe) a la responsabilité d'organiser les compétitions officielles des catégories nationales **mais aussi toutes les finales de ligue**. Elle en établit le calendrier. Les compétitions de catégories régionales (hors finale de Ligue) seront gérées par les responsables de District.

Les compétitions officielles priment sur toute organisation autre. Les clubs désirant organiser une compétition autre (tournois de classement et Opens) devront tenir compte du calendrier officiel de la Ligue et des Districts. Ils en informeront la CS.

Les Responsables Sportifs de la CS s'engagent à tout mettre en œuvre pour permettre au plus grand nombre de ses licenciés de participer aux compétitions et cela dans le respect des règles établies.

Les responsables sportifs catégories nationales :

Partie Libre - Cadre : [Franck BESSAGNET](#)

1 Bande et 3 Bandes : [Robert REMY](#)

5 Quilles : [Éric CHANTRELLE](#)

Féminines : [Marie Josée BRIQUET](#)

Équipes Carambole : [Juan GIRON](#)

Les responsables sportifs des Districts :

Aude/PO et Cévennes d'Oc : [Benoit HORNECKER](#)

Quercy/Rouergue : [François BURGER](#)

Gascon/Tolosan : [François-Xavier BOLCAIN](#) (1 Bande et 3 Bandes)

[Pascal GOURDON](#) (Libre et Cadre)

Article 1.2 - Organisation des compétitions

Les mêmes règles devront être appliquées pour les catégories nationales et régionales.

Les compétitions de la Ligue Occitanie se dérouleront en 3 phases.

Pour les catégories nationales :

3 tournois qualificatifs (TQ) → Finale de zone → Finale de Ligue

Pour les catégories régionales :

3 tournois qualificatifs (TQ) → Finale de District → Finale de Ligue

Pour les compétitions nationales, dans le but de réduire les frais d'engagement des joueurs, l'organisation des poules du TQ1 sera géographique, celles du TQ2 avec serpentín emménagé et celles du TQ3 au serpentín intégral.

Les formules seront les suivantes selon le nombre d'engagés :

2 à 6 joueurs : 3 TQ (3 matchs minimum par TQ) - Pas de finale de Ligue.

7 à 12 joueurs : 3 TQ → Finale de Ligue.

13 joueurs et + : 1^{er} cas : - de 12 joueurs dans un des 2 secteurs.

3 TQ → Finale de Ligue

3^{ème} cas : + de 12 joueurs dans un des 2 secteurs.

3 TQ dans chaque Secteur → Finale de Zone → Finale de Ligue.

Pour le 5 QUILLES voir le règlement spécifique dans les annexes.

Article 1.3 - Calendrier

Le calendrier sportif de la Ligue établi par la CS est le document de référence pour les différentes phases des compétitions. Il sera envoyé à chaque club **qui devra impérativement** le transmettre à tous ses licenciés.

Les clubs auront obligation de nous retourner leurs souhaits d'organisation des TQ et finales de zone et de Ligue avant le 28 août 2025. Le calendrier sera complété et validé le jour de l'assemblée de la Ligue qui se tiendra le 30/8/2025.

La CS devra adapter le calendrier en fonction des modifications apportées par la FFB.

Il servira aussi de référence aux Districts pour l'élaboration de leur calendrier.

Article 1.4 - Inscriptions

Seules les inscriptions enregistrées sur le site de la Ligue seront validées. Tout joueur non inscrit dans les délais ne sera pas retenu pour participer à la compétition concernée.

Elles seront ouvertes sur le site de notre Ligue au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition concernée et seront closes 3 semaines avant.

Chaque joueur devra s'inscrire individuellement, s'il rencontre le moindre problème il devra se rapprocher de son club lequel devra s'occuper de ladite inscription. Les clubs se doivent de contrôler et faciliter les inscriptions de leurs joueurs. Si le problème est d'ordre technique sur le site de la Ligue, le joueur ou le club devront se rapprocher de la commission informatique, via le formulaire de contact du site.

Les inscriptions envoyées directement aux différents responsables sportifs ne seront plus prises en compte et ne seront donc pas validées.

A partir de cette saison, un joueur qui s'inscrit aura la possibilité de se désinscrire directement sur le site (toujours dans les délais d'inscription).

Si un joueur s'inscrit le même week-end à plusieurs modes de jeu il devra impérativement le signaler dès son inscription aux responsables sportifs de la Ligue (ainsi demander le jour et le mode de jeu). **Très important !!!!**

CHAPITRE 2 - Règles communes des compétitions

Article 2.1 - Joueurs participants

Ne pourront participer aux compétitions officielles que les joueurs ayant acquitté leurs droits de licence sportive auprès de la Fédération Française de Billard pour la saison 2025/2026.

Le joueur inscrit ne devra en aucun cas se désister après avoir reçu la convocation (Voir article 2.3).

Tout joueur ne peut s'inscrire que dans la catégorie à laquelle il appartient sur le site EII de la Fédération Française de Billard à la date **du 01 septembre 2025**. Si lors du 1^{er} TQ, après avoir disputé un minimum de 3 matchs un joueur réalise la moyenne de la catégorie supérieure, il pourra demander de continuer la saison dans cette nouvelle catégorie. Si à la fin de la saison il ne confirme pas la moyenne de cette nouvelle catégorie il sera reversé dans sa catégorie d'origine.

Des photographies à des fins de promotion des clubs organisateurs peuvent être prises. Il appartient aux joueurs de préciser au début de la compétition à l'organisateur qu'ils ne désirent pas être photographiés. L'absence de ce signalement vaudra pour accord tacite de leur part.

Article 2.2 - Tenue Sportive

- Polos, à manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon. Le polo d'arbitre est formellement interdit aux joueurs.
- Pantalon de ville de couleur unie, les jeans et les survêtements sont formellement interdits.
- Chaussures fermées de couleur unie
- Chaussettes : mi-bas ou bas

L'écusson ou logo du club et/ou les armoiries de la ville doivent être placé sur la poitrine à gauche, coté cœur. L'inscription dans le dos du nom de la ville du joueur est autorisée.

Les dispositions du Code Sportif National concernant la tenue sportive s'appliquent pour toutes les compétitions organisées par la Ligue ou ses Districts. **Tout joueur n'étant pas en tenue peut être exclu de la compétition par le Directeur de jeu sans recours possible et sans présager des suites disciplinaires possibles à son encontre.**

Article 2.3 - Forfait et/ou abandon

Les joueurs ayant la possibilité de se désinscrire avant la date limite, les forfaits après l'envoi des convocations ne seront plus acceptées sauf cas de force majeure (décès, maladie). Les joueurs étant tenus de faire parvenir dans un délai de 72 heures au plus tard un justificatif au responsable sportif de la Ligue. Le non-respect de cette règle entraînera automatiquement la suspension du joueur concerné pour le tour suivant et en cas de récidive la suspension pour toutes les compétitions jusqu'à la fin de la saison.

Forfait le jour de la compétition :

Tout joueur devra impérativement appeler le club organisateur pour prévenir de son absence, s'il ne peut appeler (cause accident), il devra faire parvenir dans les 72 heures un justificatif au responsable de la Ligue. **Le non-respect de cette règle entraînera automatiquement la**

suspension du joueur concerné pour le tour suivant et en cas de récidive la suspension pour toutes les compétitions jusqu'à la fin de la saison.

Abandon :

L'horaire de début de la compétition est affiché sur la convocation, le joueur est tenu de se présenter 30 mn avant cet horaire. Passé ce délai tout joueur absent est déclaré en abandon de compétition. Sont aussi déclarés en abandon le joueur ou l'équipe qui a commencé une compétition et dont l'absence est constatée au plus tard 10 minutes après l'heure de convocation des matchs suivants.

Tout joueur ou équipe quittant la compétition en cours sera automatiquement suspendu jusqu'à la fin de la saison de la compétition concernée. En cas de récidive, le joueur sera suspendu de toutes compétitions jusqu'à la fin de la saison (sauf pour raison de santé).

Toute suspension entraînera la saisie de la commission de discipline de la Ligue.

Article 2.4 - Arbitrage

Les règles appliquées doivent être les plus proches de celles du Code Sportif de la FFB. Les clubs organisateurs devront fournir dans la mesure du possible un maximum d'arbitres officiels et de marqueurs pour assurer le bon déroulement des compétitions. Cependant, le directeur de jeu pourra proposer des arbitres de substitution ou la possibilité de faire pratiquer l'inter-arbitrage (joueur exempt) ou l'auto-arbitrage, solutions qui ne pourront en aucun cas être refusées par les joueurs sous peine d'exclusion de la compétition.

Pour les finales de Ligue, les clubs organisateurs devront proposer des arbitres officiels, ils devront se rapprocher de la commission arbitrage pour le choix des arbitres

La tenue d'arbitre (arbitre officiel) ou la tenue du club organisateur est obligatoire même pour les marqueurs.

Article 2.5 - Classification

Suite aux nouvelles réformes mise en place par la FFB, les joueurs étant descendus de catégorie ou ne pouvant accéder à la catégorie supérieure suite au changement de moyenne des catégories pourront cette saison uniquement demander de participer aux compétitions de la catégorie N+1. Ils n'auront que la saison 2025/2026 pour confirmer la moyenne. S'il ne la réalise, ils seront reversés à la fin de saison dans leur nouvelle catégorie d'appartenance.

Les joueurs devront faire très attention lors de leur inscription cette nouvelle saison car 2 nouvelles catégories ont été rajoutées : Libre Nationale 2 et Bande Nationale 2.

Tout joueur n'apparaissant pas dans cette classification mais ayant été classifié par le passé, doit justifier en début de saison de son ancienne catégorie auprès de la CS de la Ligue. En cas de tromperie sur sa réelle catégorie les résultats de ses matchs seront saisis dans « EII » mais le joueur sera retiré de la compétition jusqu'à la fin de la saison. La commission de discipline de la Ligue sera saisie.

Tout nouveau joueur pourra s'engager dans la catégorie de son choix, **ce choix devra être validé** par le Président de son club. Les conditions et la suite éventuelle de sa saison sont définies dans le Code Sportif National.

Tout joueur étant qualifié pour une Finale de France dans une catégorie « Master » ne pourra prétendre disputer la finale de Ligue, ni la Finale de France de sa catégorie d'appartenance de début de saison.

Suite au premier TQ de sa catégorie, le joueur ayant réalisé la moyenne de la catégorie supérieure pourra demander à participer aux compétitions de celle-ci. Si la moyenne n'est pas confirmée dans la nouvelle catégorie au cours de la saison, il reviendra dans sa catégorie précédente.

Tout joueur déjà classifié ne pourra disputer de compétition que la catégorie dans laquelle il est enregistré sur le site « EII », sauf montée officialisée en cours de saison ou invitation de dernière minute en cas de forfait d'un joueur pour compléter la poule d'un TQ (Poule de 4 uniquement) pour permettre son bon déroulement.

Les matchs non saisis dans le site « EII » ne seront pas comptabilisés. **Il appartient au joueur et à son club de vérifier la bonne saisie des matchs dans les 8 jours suivant l'épreuve.** La CS de la Ligue ne saurait être tenue pour responsable de la mauvaise saisie des dits résultats.

Article 2.6 - Clubs organisateurs

Les clubs devront se porter candidats auprès de la CS avant le **28 août 2025** pour l'organisation des « Tournois Qualificatifs », des « Finales de Secteurs » et des « Finales de Ligue ». Lors de l'assemblée Générale du 30/8/2025, la liste sera complétée en présence des responsables de clubs. La CS pourra en cas de manque, désigner des clubs parmi ceux ayant des joueurs susceptibles de participer au mode de jeu et la catégorie concernée et ayant le nombre de billards suffisant. **Tout refus d'un club désigné par la CS verra ses joueurs engagés exclus de la journée de compétition concernée et en cas de récidive la Commission de Discipline sera saisie (Rappel : le manque d'arbitre ne saurait être un motif valable, l'inter ou l'auto-arbitrage devra être appliqué, un directeur de jeu sera suffisant pour encadrer la compétition).** Si un club se retrouve dans l'impossibilité (pour motif recevable) d'organiser une épreuve pour laquelle il s'était porté candidat, il devra informer immédiatement le Responsable Sportif de la CS.

Le club organisateur s'engage à présenter des billards en bon état (**roulement adapté au mode de jeu, billard chauffé**) et des billes réglementaires en bon état. Il devra désigner le directeur de jeu et présenter des arbitres officiels et des marqueurs (voir article 2.4) qui assureront le bon déroulement de la compétition.

Le directeur de jeu assure la saisie des résultats et enregistre le nom des arbitres (même non officiel) sur le site « EII » au fur et à mesure des rencontres, il devra aussi par un rapport détaillé relater tout incident (forfait, abandon, non-respect de la tenue) le transmettre au Responsable de la CS.

Obligations légales :

L'organisation de ces compétitions impliquant la responsabilité de la Ligue, il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils ont obligation absolue de faire respecter le décret de loi n°2006-1836 entré en vigueur depuis le 01 février 2007 et portant sur l'interdiction de fumer ou **de vapoter** dans tous les locaux publics du club ainsi que les nouvelles dispositions concernant l'alcool dans ces mêmes locaux lors des compétitions.

Il est rappelé à tous les participants l'obligation de respecter la législation sur le dopage, de nombreux produits sont prohibés dont la liste est consultable sur le site de l'Agence Française

de lutte contre le dopage (afld.fr). Le cannabis est de plus illégal et facilement détectable lors des contrôles effectués.

CHAPITRE 3 - Compétitions

Les compétitions individuelles (TQ, finale de zone et finale de Ligue) et par équipe de certaines catégories devront être organisées selon les critères portés sur les convocations sous peine d'être invalidées par la CS.

Article 3.1 - Convocations

Elles seront envoyées au plus tard 8 jours avant la compétition concernée aux joueurs qui auront communiqué leur adresse « mail » et aux clubs qui eux auront la **responsabilité impérative** d'informer leurs joueurs non présents sur la liste d'envoi.

Sur la convocation seront précisés la date, l'heure de rendez-vous et l'heure de début des matchs, l'adresse du club organisateur, la distance, la limitation de reprises et bien entendu la liste des joueurs.

Article 3.2 - Tournois qualificatifs (TQ)

Pour tous les modes de jeu et catégories, ils seront au nombre de 3 et seront tous retenus pour effectuer le classement. Les poules des TQ seront constituées de la manière suivante : TQ1 → poules géographiques, TQ2 → serpentín emménagé, TQ3 → serpentín intégral.

On entend par serpentín emménagé : un joueur de Nîmes étant dans la poule de Toulouse et un joueur de Tarbes étant dans la poule de Lunel seront inversés pour éviter les frais de déplacement trop importants.

Pour les catégories (Libre, Cadre et Bandes Nationale 1 et 2) où le potentiel de joueurs sera faible, la CS se réserve au cas par cas, avec l'accord (majorité) de ceux-ci, le droit de regrouper les deux catégories. Si ce regroupement se fait, le classement sera établi par catégorie. La distance des rencontres sera la suivante :

N1 contre N1 → distance N1, N1 contre N2 → distance N1, N2 contre N2 → distance N2.

Pour la qualification à la finale de Ligue, voir article 1.2.

Ils se dérouleront sur une journée avec plusieurs poules selon le nombre d'engagés. Les poules seront composées de 5 joueurs sur 2 billards, 6 joueurs maxi sur 3 billards et se disputeront dans les clubs ayant en fait la demande ou dans ceux sollicités par la CS en cas de manque. Les parties se disputeront sur la distance réduite avec limitation de reprises (voir tableau en annexe). **Les clubs devront scrupuleusement respecter les tours de jeu, la distance et la limitation de reprises indiqués sur les convocations sous peine d'invalidité de ladite compétition.**

Le directeur de jeu devra dans les 24 heures saisir les résultats sur le site « EII » de la FFB ou les envoyer en cas de problème au responsable sportif de la Ligue qui gère cette compétition. Il devra aussi envoyer une photo des joueurs ainsi qu'un petit compte rendu de l'épreuve au responsable sportif du mode de jeu qui serviront à réaliser un article sur le site de la Ligue.

Article 3.3 - Classement des Tournois Qualificatifs

Les résultats des 3 tournois qualificatifs seront retenus pour établir le classement. Ne pourront prétendre disputer les finales de zones ou de Ligue que les joueurs ayant participé au 3 TQ ou 2 en repêche s'il manque des joueurs classés au premier rang.

Le mode de classement des catégories régionales :

Le classement pour les catégories régionales sera établi avec la somme des valeurs suivantes obtenues à chaque TQ (phase), selon les critères dans l'ordre suivant :

- 1 - Nombre de TQ (3 puis 2, puis 1)
- 2 - % Matches gagnés (somme des points de matches / (nbr de matches*2points)).
- 3 - % Points réalisés sur l'ensemble des parties disputées par rapport au maximum de points réalisables.
- 4 - En cas d'égalité sera prise en compte la moyenne générale calculée sur les 3 TQ retenus.

Le mode de classement des catégories nationales :

Le classement sera établi sur l'ensemble des TQ prévus en deux étapes selon les critères et dans l'ordre suivant :

Etape 1 :

Les TQ (phases) sont composés de poules, le classement dans chaque poule sera pris en compte pour le classement dans la phase.

Exemple avec 3 poules : les 1^{ers} de poules seront classés de 1 à 3, les 2^{èmes} de 4 à 6, les 3^{èmes} de 7 à 9, etc.....

Cela selon les critères suivants :

- 1 → % de matches gagnés
- 2 → moyenne générale
- 3 → meilleure série

Selon l'ordre sera attribué des points de classement comme suit :

1^{er} 30 pts - 2^{ème} 25 pts - 3^{ème} 22 pts - 4^{ème} 20 pts - 5^{ème} 17 pts -
6^{ème} 15 pts - 7^{ème} 14 pts - 8^{ème} 13 pts - 9^{ème} 12 pts - 10^{ème} 11 pts -
11^{ème} 10 pts - 12^{ème} 9 pts - 13^{ème} 8 pts - 14^{ème} 7 pts - 15^{ème} 6 pts -
16^{ème} 5 pts - 17^{ème} 4 pts - 18^{ème} 3 pts - 19^{ème} 2pts - 20^{ème} 1 pt -
Au-delà de la 20^{ème} place pas de point attribué.

Etape 2 :

Le classement final sera établi par la somme des TQ (**3/3 TQ recommandé**).

Cela selon les critères suivants :

- 1 → Nbr de TQ réalisés (3 puis 2 puis 1)
- 2 → Points de classement obtenus
- 3 → % de matches gagnés (somme des points de matches / (nbr de match*2points))
- 4 → Moyenne générale calculée sur l'ensemble des TQ
- 5 → Meilleure série

A l'issue des 3 TQ et du classement final, les 4 ou 6 premiers (selon le nombre de participants de la catégorie) seront qualifiés pour la Finale de zone (selon le nombre de participants de la catégorie) ou de Ligue.

Article 3.4 - Finales de Ligue

Les Finales de Ligue se disputeront en **poule unique de 6 joueurs** (voir article 1.2 « organisation des compétitions »). Les rencontres se joueront sur la distance normale et sans limitation de reprise.

Le directeur de jeu devra saisir les résultats sur « EII » (Voir article 3.2). Il devra indiquer aux **2 premiers** de cette épreuve, **de s'inscrire pour la Finale Nationale** sur le site de la FFB lorsqu'elle existe dans la catégorie.

Ne pourront participer à la Finale de Ligue que les joueurs convoqués qui se seront au préalable engagé auprès du Responsable Sportif à participer à la Finale Nationale. Cette saison le non-respect de cette règle entraînera automatiquement la suspension du joueur la saison suivante pour le mode de jeu et la catégorie concernée. Si le joueur s'est engagé pour cette finale et qu'il ne peut se déplacer (cas de force majeure), il devra avertir le responsable de la CS dans les plus brefs délais.

Article 3.5 - Compétitions par équipes

Compétitions « JDS » : le Top Ligue1 est gérée par la FFB, les Fédérales 2, 3 et 4 sont gérées par Juan Giron pour la Ligue.

Compétitions « 3 Bandes » : les Top Ligue 1 et 2, Fédérales3 sont gérées par la FFB, les Fédérales 4 et 5 par Juan Giron.

Challenges de la Ligue : le challenge Jean-Noël MARY au jeu de série et le trophée Robert NOUGAILLON au 3 bandes sont gérés par la CS de la Ligue.

Pour tout forfait non justifié lors de ces compétitions par équipes, la Commission de Discipline sera saisie et une amende financière pourra être réclamé au club fautif.

Article 3.6 - Annexes

En annexe de ce règlement, vous trouverez les documents suivants :

Le règlement du 5 Quilles.

Le tableau des tours de jeu

Le tableau des distances et des limitations de reprises.

L'organigramme de la Commission Sportive.

Le calendrier, le tableau des lieux de compétitions ainsi que le tableau des tours de jeu vous seront envoyés ultérieurement.

**Consulter régulièrement le site de la Ligue pour les dates d'inscriptions.
La Commission Sportive de la Ligue vous souhaite une excellente saison.**

La Commission Sportive de la Ligue Occitanie

LES ANNEXES :

Le règlement « 5 Quilles »

Annexe au Code Sportif Carambole Ligue Occitane de Billard

Concerne le tournoi Nationale 1 mode de jeu « 5 quilles » organisé par la Ligue Occitane

Le tournoi N1 5 quilles se déroulera cette saison 2024-2025 de la façon suivante :

- 2 (ou 3) tournois qualificatifs TQ1, TQ2 (TQ3) pour établir un classement
- Une finale de Ligue N1 opposant les 8 premiers joueurs du classement
- Le vainqueur de la finale N1 représentera l'Occitanie au tournoi National 5 quilles
- Créations d'une finale de ligue R1 pour les 8 joueurs suivants au classement

Pour la finale R1 pas de représentant aux tournois National

Les tournois qualificatifs se dérouleront en poules uniques, par District

- District Gascon Tolosan
- District Quercy Rouergue
- District Cévennes d'Oc + Aude Pyrénées Orientales

(Les deux districts de l'ex Languedoc Roussillon sont « fusionnés » au niveau 5 quilles pour cause de nombre de joueurs trop faible)

Pour chaque TQ, chacun des 3 districts rassemble ses joueurs, les répartit en poules de 4 à 8 joueurs (avec si besoin des tours supprimés - voir code sportif) et fait jouer les poules sur les clubs du district.

Un classement final par district est établi en cumulant les résultats des 2 (ou 3) TQ.

La finale de ligue N1 se jouera après les tournois qualificatifs et classements des districts

Elle sera composée des 8 meilleurs joueurs, déterminés comme suit :

- 3 premiers du District ayant le plus grand nombre de joueurs
- 3 premiers du District ayant le deuxième plus grand nombre de joueurs
- 2 premiers du District pour le troisième district

La finale de ligue R1 se jouera après les tournois qualificatifs et classements des districts

Elle sera composée de 8 joueurs, déterminés comme suit :

- 3 joueurs du District ayant le plus grand nombre de joueurs : joueurs classés 4/5/6
- 3 joueurs du District ayant le deuxième plus grand nombre de joueurs : joueurs classés 4/5/6
- 2 joueurs du District pour le troisième District : joueur classé 4/5

En cas de désistement, les joueurs suivants aux classements seront convoqués

Pour les tournois qualificatifs, dans chaque poule, chaque joueur rencontrera tous les autres joueurs de sa poule (sauf si poule de 7 ou 8), en matchs de 1 set gagnant de 100 points

- Un match est gagné par le premier des deux adversaires qui atteint les 100 points

Un classement est établi pour chaque poule, qui prend en compte le nombre de matchs gagnés, puis le nombre de sets gagnés, puis les moyennes des joueurs (en cas d'égalité)
Le classement de poule est communiqué aux joueurs à l'issue des matchs de poule

Un classement de District est établi pour chaque TQ, en consolidant les résultats de toutes les poules du district.

Le classement de district est communiqué aux joueurs dès qu'il est établi à partir des résultats de toutes les poules.

Pour la finale de ligue N1, les 8 joueurs sélectionnés seront répartis en 2 poules de 4.

Les matchs de poule se joueront en 2 sets gagnants de 60 points.

Les deux premiers joueurs de chaque poule (donc 4 joueurs) joueront ensuite une demi-finale, puis une finale.

Les matchs de $\frac{1}{2}$ finale et finale se joueront en 3 sets gagnants de 60 points

Les 4 autres joueurs (deux derniers de chaque poule) pourront jouer une demi-finale et une finale de repêchage

Les matchs de $\frac{1}{2}$ finale et finale du repêchage se joueront en 2 sets gagnants de 60 points

Pour la finale de ligue R1, les 8 joueurs sélectionnés seront répartis en 2 poules de 4.

Les matchs de poule se joueront en 1 set gagnant de 100 points.

Les deux premiers joueurs de chaque poule (donc 4 joueurs) joueront ensuite une demi-finale, puis une finale.

Les matchs de $\frac{1}{2}$ finale et finale se joueront en 1 set gagnant de 120 points

Les 4 autres joueurs (deux derniers de chaque poule) pourront jouer une demi-finale et une finale de repêchage

Les matchs de $\frac{1}{2}$ finale et finale du repêchage se joueront en 1 set gagnant de 100 points

La constitution des poules, l'enregistrement des résultats, le classement par poule, puis par district, seront réalisés avec le logiciel développé et utilisé par la Ligue Hauts de France, et proposé par le responsable 5 quilles de la FFB, qui souhaite l'utiliser sur toutes les ligues à l'avenir.

Les poules sont constituées au « serpentín intégral », sur l'ensemble des joueurs d'un district.
Pour le premier TQ, les résultats des joueurs sur la saison précédente sont pris en compte pour établir le classement et le serpentín.

Pour les TQ suivants, le classement général d'un district est établi à l'issue de chaque TQ, et sert de base au serpentín du TQ suivant

Le responsable « 5Quilles »
Éric CHANTRELLE

Tours de Jeux :

TOURS DE JEU

Tournois qualificatifs SAISON 2025 / 2026

6 Joueurs : Sur 3 Billards - TQ et Finales de Ligue

	Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
14 H	1	1 contre 6	2 contre 5	3 contre 4
16 H	2	2 contre 3	4 contre 6	1 contre 5
9 H	3	1 contre 4	3 contre 5	2 contre 6
11 H	4	5 contre 6	1 contre 3	2 contre 4
14H30	5	4 contre 5	1 contre 2	3 contre 6

6 Joueurs : Sur 2 Billards - Finales de Ligue

	Séance	Billard 1	Billard 2	Exempt
14 H	1	1 contre 6	2 contre 5	3 et 4
16 H	2	3 contre 4	1 contre 5	2 et 6
18 H	3	2 contre 3	4 contre 6	1 et 5
9 H	4	1 contre 4	3 contre 5	2 et 6
11 H	5	2 contre 6	1 contre 3	4 et 5
13H30	6	5 contre 6	2 contre 4	1 et 3
15H30	7	4 contre 5	3 contre 6	1 et 2
17H30	8	1 contre 2		3, 4, 5, 6

6 Joueurs : Sur 3 Billards - Catégories Régionales DBGT

	Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
	1	1 contre 6	2 contre 5	3 contre 4
9 H	2	2 contre 3	4 contre 6	1 contre 5
11 H	3	1 contre 4	3 contre 5	2 contre 6
14 H	4	5 contre 6	1 contre 3	2 contre 4
16 H	5	4 contre 5	1 contre 2	3 contre 6

6 Joueurs : Sur 2 Billards - Catégories Régionales DBGT

	Séance	Billard 1	Billard 2
9 H	1	1 contre 5	3 contre 6
11 H	2	1 contre 3	4 contre 6
13H30	3	1 contre 4	2 contre 6
15 H	4	2 contre 4	3 contre 5
16H30	5	2 contre 3	5 contre 6
19 H	6	1 contre 2	4 contre 5

5 Joueurs : Sur 2 Billards - TQ

	Séance	Billard 1	Billard 2	Exempt
9 H	1	2 contre 5	3 contre 4	1
11 H	2	2 contre 3	1 contre 5	4
13H30	3	1 contre 4	3 contre 5	2
15H30	4	1 contre 3	2 contre 4	5
17H30	5	4 contre 5	1 contre 2	3

4 Joueurs : Sur 2 Billards - TQ

	Séance	Billard 1	Billard 2
9 H	1	2 contre 3	1 contre 4
11 H	2	Gagnants (*) matchs 1 et 2	Perdants (*) matchs 1 et 2
14 H	3	Match restant N°1	Match restant N°4

2 X 4 Joueurs : Sur 3 Billards - TQ

	Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
9 H	1	2 contre 3	1 contre 4	1 contre 3
11 H	2	2 contre 4	Gagnants (*) matchs 1 et 2	Perdants (*) matchs 1 et 2
14 H	3	Gagnants (*) matchs 1 et 2	Perdants (*) matchs 1 et 2	Match restant N°1
16 H	4	Match restant N°4	Match restant N°1	Match restant N°4



Matches Poule A



Matches Poule B

3 Joueurs : Sur 1 billard - TQ

Matches Aller

	Séance	Billard 1
9 H	1	2 contre 3
11 H	2	1 / Perdant (*) match 1
13H30	3	1 / Gagnant (*) match 1

A l'issue des matchs Aller faire le classement

Matches Retour

	Séance	Billard 1
15H30	1	2 contre 3
17 H	2	1 / Perdant (*) match 1
18H30	3	1 / Gagnant (*) match 1

Les poules de 3 sont à éviter au maximum ; possibilité d'inviter un joueur pour créer une poule de 4.

Tableau des distances :

Catégories Officielles - Saison 2025 / 2026											
Ligue Occitanie de Billard Carambole											
MODE DE JEU	CATEGORIE	DISTANCES ET REPRISES			MOYENNES		NIVEAU COMPETITION				
			Normale	Réduite 1	Reprises	3,10m	2,80m	T. QUAL.	DISTRICT	LIGUE	NATIONALE
LIBRE	Nationale 1	GC	250	200	15	15,00 et 30,00		X		X	X
	Nationale 2	GC	180	150	20	7,20 et 15,00		X		X	X
	Nationale 3	GC	150	120	20		6,00 à 9,00	X		X	X
	Régionale 1	PC	120	100	25		4,00 à 5,99	X	X	X	CP
	Régionale 2	PC	80	60	25		2,30 à 3,99	X	X	X	CP
	Régionale 3	PC	60	50	30		1,20 à 2,29	X	X	X	
	Régionale 4	PC	40	40	30		0,00 à 1,19	X	X	X	
	Féminines	PC	50	40	40					X	
CADRE 47/2	4 Billes	PC	30	20	30		< à 1,00	X	X	X	
	Nationale 1		200	150	15	10,00 à 19,99		X		X	X
CADRE 42/2	Nationale 2		120	100	15	6,00 à 9,99		X		X	X
	Nationale 3		120	100	20		4,50 à 7,50	X		X	X
1 BANDE	Régionale 1		80	60	25		0,00 à 4,50	X	X	X	
	Nationale 1		100	80	25	3,50 à 4,99		X		X	X
	Nationale 2		80	60	25	2,30 à 3,50		X		X	X
	Nationale 3		60	50	25		1,80 à 2,58	X		X	X
	Régionale 1		50	40	30		1,10 à 1,80	X	X	X	CP
3 BANDES	Régionale 2		30	30	30		0 à 1,10	X	?		
	Nationale 1		35	30	40	0,700 à 0,900		X		X	X
	Nationale 2		30	25	40	0,500 à 0,700		X		X	X
	Nationale 3		25	20	40		0,400 à 0,581	X		X	X
	Régionale 1		20	15	40		0,250 à 0,400	X	X	X	CP
5 QUILLES	Régionale 2		15	10	40		0,000 à 0,249	X	?		
	Nationale 1		3x60	2x60				X		X	X

En rouge les valeurs modifiées par la FFB pour la saison 2025/2026.

Tous les parties des tournois qualificatifs (TQ) se disputeront sur la distance et réduite et avec la limitation de reprises.

Organigramme Commission Sportive :



